

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE WATER-ROLO DU 20 AVRIL 2024

LIEU : MAISON DU SPORT, ITTIGEN
ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)
PRÉSIDENTE : ELENA MARINGELLI, DIRECTRICE SPORTIVE WATERPOLO
DURÉE : 9.30- 11:45 HEURES
PROCÈS-VERBAL : SANDRO MEICHTRY

1. BIENVENUE

La directrice Elena Maringelli souhaite la bienvenue au coprésident Bartolo Consolo ainsi qu'aux représentant-e-s des clubs présents. L'assemblée sportive 2024 débute à 9h30 précises, conformément au programme.

Présences :

15 clubs, 4 représentant-e-s des régions et 1 membre d'honneur sont présents dans la salle avec un total de 98 voix.

- o La majorité simple est de 50 voix.
- o La majorité des 2/3 représente 66 voix.

Sont excusés, entre autres

- o Thomas Bächtold
- o Benjamin Redder
- o Jaques Racines

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée peut valablement délibérer avec les présidents et les représentant-e-s des clubs présents.

Conformément à l'article 45 des statuts, les modifications des statuts et des règlements sont décidées à la majorité des 2/3 des voix valables exprimées.

Sauf dispositions contraires dans les statuts, toutes les autres décisions sont prises à la majorité simple des voix valables exprimées.

En cas d'égalité des voix, une proposition est considérée comme rejetée.

En raison de la dissolution du club WBA TriStar, les 6 voix qui lui étaient attribuées sont supprimées. Les licences de waterpolo de WBA TriStar ont ensuite été acquises par le SC St-Gall. Toutefois, cela a eu lieu après la date de référence qui est déterminante pour le calcul du nombre de voix. Comme le SC St-Gall ne possédait pas de licences de waterpolo auparavant, aucune voix ne lui a été attribuée. Par conséquent, ni WBA TriStar ni le SC St-Gallen n'ont le droit de vote. WBA TriStar n'existe plus en tant que club et le SC St-Gall n'avait pas acquis de licence de waterpolo à la date de référence. La direction et le secrétaire général proposent donc que les 6 voix de WBA TriStar soient attribuées au SC St-Gall.

SUPPLIERS



NOSERGROUP



SWISSLOS



PARTNERS

Décision : L'assemblée approuve à l'unanimité que le SC St-Gall dispose à nouveau de 6 voix lors de l'assemblée de cette année et qu'il y a donc un total de 98 voix.

3. ÉLECTION DES SCRUTATEUR-TRICE-S

Décision : Elena Dozio (Lugano Aquatics) et Jonathan Stoppani (PS Bissone) sont élus à l'unanimité comme scrutateur-trice-s.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 22 AVRIL 2023

Décision : Le procès-verbal de l'assemblée sportive du 22.04.2023 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

5. RAPPORTS

Décision : Le rapport annuel 2023 de la directrice sportive à l'attention de l'Assemblée des délégués est adopté à l'unanimité par les représentant-e-s des clubs.

6. COMPTES ANNUELS 2023

La directrice donne un aperçu du compte de résultat. Elle donne des détails sur les produits d'exploitation et les charges d'exploitation. Les frais du championnat (frais des arbitres et des delegates) ont pu être respectés rigoureusement ainsi que le budget grâce à un calcul précis des matchs.
Le compte de résultat se solde par un profit d'environ 10 000 CHF.

Des interventions isolées sont faites sur les frais de personnel, car ils ont été supérieurs au montant budgété :

- Il est demandé si les coûts du conseiller sont couverts par les frais de personnel et en quoi consistent concrètement les services du conseiller. Elena confirme que les frais du conseiller sont couverts par les frais de personnel. Le conseiller travaille pour le waterpolo suisse depuis fin juillet de l'année dernière. Il dispose de nombreuses années d'expérience dans le milieu du waterpolo et a longtemps travaillé pour European Aquatics (anciennement LEN). Il s'engage en particulier pour la professionnalisation du waterpolo suisse et, pendant cette période, il a notamment fait avancer les négociations contractuelles avec Kap7, ce qui permettra aux clubs d'acheter des articles moins chers à l'avenir. En outre, il apporte son soutien et ses conseils à la direction sportive et au secrétariat.
- Il est demandé pourquoi les charges salariales ont été plus élevées que prévu, alors que les prestations sociales correspondent au montant budgété. Elena explique que cela est dû au fait que l'engagement des entraîneurs nationaux ad interim, des entraîneurs assistants et des services du conseiller a entraîné des coûts supplémentaires, mais que les coûts des entraîneurs sont inférieurs à l'obligation de cotiser, de sorte qu'aucune cotisation de sécurité sociale n'a été due.

Décision : Les comptes annuels sont adoptés avec 13 abstentions, 42 voix contre et 43 voix pour à l'attention de l'Assemblée des délégués.

7. RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DE DONNER DÉCHARGE À LA DIRECTION SPORTIVE À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Décision : L'assemblée recommande à l'unanimité de donner décharge à la direction sportive à l'attention de l'Assemblée des délégués. Aucune remarque complémentaire n'est formulée.

8. FIXATION DES FRAIS DE LICENCE ET D'AUTRES TAXES DANS LE DOMAINE SPORTIF

Décision : l'assemblée approuve à l'unanimité les frais de licence actuels. Ces frais resteront inchangés pour la saison prochaine.

Des modifications sont prévues pour les frais d'inscription, ce qui explique que la direction sportive ait déposé les propositions 1a et 1b, qui seront soumises au vote.

Ligue	Current	Option 1	Option 2
NLA	CHF 16,000	CHF 14,000	CHF 14,000
NLB	CHF 8,000	CHF 10,000	CHF 9,000
Swiss Cup	CHF 500	CHF 1,000	CHF 1,000
NLD	CHF 4,000	CHF 4,000	CHF 4,000
Swiss Cup W	CHF 500	CHF 750	CHF 750
U20W	CHF 500	CHF 500	CHF 500
RL West Grp.1	CHF 3,500	CHF 3,500	CHF 3,700
RL West Grp.2	CHF 3,500	CHF 3,500	CHF 3,700
RL ZentrEast Grp.3	CHF 3,500	CHF 3,500	CHF 3,700
RL Nord Grp. 4	CHF 3,500	CHF 3,500	CHF 3,700
RL West Grp.5	CHF 3,500	CHF 3,500	CHF 3,700
Regio Cup	CHF 200	CHF 200	CHF 200
U18	CHF 1,000	CHF 1,200	CHF 1,200
U18D	CHF 500	CHF 500	CHF 500
U16	CHF 500	CHF 1,000	CHF 1,000
U14	CHF 200	CHF 500	CHF 500
U12	CHF 200	CHF 300	CHF 300
U10		CHF 50	CHF 50
IR U17	CHF -	CHF -	CHF -
IR U15	CHF -	CHF -	CHF -
IR U13	CHF -	CHF -	CHF -

En premier lieu, il s'agit d'adapter les frais d'inscription pour la LNA et la LNB. L'objectif de cette adaptation est de mettre davantage l'accent sur l'aspect sportif et moins sur l'aspect financier. L'objectif est de créer une LNA plus attractive qui pourra être mieux commercialisée.

Quelques interventions ont lieu concernant le nouveau mode et les nouveaux frais d'inscription :

Il est demandé pourquoi il faut désormais payer 1000 francs pour participer à la Swiss Cup, ce qui fait qu'un club doit payer 1000 francs pour un seul match dans le pire des scénarios. On se demande également pourquoi les frais d'inscription pour les ligues régionales sont si chers par rapport au nombre de matchs et aux distances de déplacement.

Elena explique que l'augmentation des frais d'inscription est liée au principe de solidarité et qu'en cas d'augmentation du nombre de matchs, davantage d'arbitres sont nécessaires et que, même pour les matchs régionaux, les arbitres ne sont parfois pas originaires de la région et font de longs trajets et doivent donc être indemnisés en conséquence. D'un autre côté, les coûts pour la LNA seraient réduits.

Dans un premier temps, l'option 1 (proposition 1a) et l'option 2 (proposition 1b) sont mises aux voix l'une contre l'autre :

Décision : l'option 1 obtient 34 voix, l'option 2 obtient 46 voix et 18 abstentions.

Ensuite, dans un deuxième temps, l'option 2 (proposition 1b) est comparée aux frais d'inscription actuels et le vote a lieu :

Décision : 21 voix se prononcent en faveur de la modification des frais d'inscription et 75 voix contre, avec 2 abstentions. Les propositions sont donc rejetées et le système de frais actuel reste en vigueur.

La direction sportive prend note du résultat.

9. PRINCIPAUX THÈMES DES DÉPARTEMENTS

La directrice, les membres de la direction ainsi que le conseiller informent sur leurs domaines d'activité et sur leur travail.

Update Piste : Le but du test PISTE est d'évaluer les capacités physiques et le niveau d'entraînement des joueurs et joueuses. Le test de performance n'a pas pour but de déterminer la compréhension du jeu ou le niveau de préparation technique et tactique des joueurs. Il s'agit de tests simples qui sont objectifs et permettent une comparaison directe du niveau de performance en natation et en nage de dos dans l'eau. Ces tests resteront inchangés dans les années à venir et nous nous efforcerons de mettre en ligne les valeurs comparatives pour chaque catégorie d'âge dès qu'ils seront effectués pour la première fois. Des détails sur les tests (y compris des vidéos explicatives) ont été envoyés aux clubs et des réunions de formation spécifiques ont été organisées.

Prochaines étapes pour PISTE :

Les prochaines étapes consisteront à adapter les évaluations des entraîneurs et à introduire un outil supplémentaire d'analyse des matchs. A l'avenir, un nombre fixe d'analyses de matchs sera pris en compte pour PISTE au cours d'une saison. Ces analyses seront effectuées à l'aide d'une fiche d'analyse simple et nous produirons également des informations détaillées à ce sujet.

Update communication et newsletter : afin de rendre la communication plus efficace, toutes les informations concernant les équipes nationales seront publiées dans un tableau d'affichage numérique (Padlet). Le padlet est accessible via un lien et réduit le travail pour la communication. Il permet d'éviter que les informations n'atteignent pas tous les destinataires ou qu'elles doivent être demandées à plusieurs reprises parce qu'elles ont été perdues.

Le flux de communication avec toutes les parties concernées a également été clarifié afin d'assurer une interaction fluide. Les clubs sont activement impliqués et habilités dans le processus, ce qui contribue à un échange utile et facilite la communication.

Afin de tenir les clubs informés des activités et des résultats du groupe de travail, quatre newsletters sont créés chaque année. Celles-ci sont remises aux clubs afin de partager les informations et d'informer les régions sur les activités en cours.

Update marketing et sponsoring : le conseiller Marco Birri explique la collaboration à venir avec Kap7 et le concept de marketing en général. Il y a un besoin de changement, car il est difficile d'attirer de nouveaux sponsors. Il faut mettre en place un produit, et le soutien des clubs est essentiel pour attirer les sponsors.

Dans le contrat Kap7, les ballons seront moins chers que le prix du marché. Les ballons ont été commandés et un nouveau design en rouge, adapté à la Suisse, a été choisi. Les ballons sont déjà en cours de production et seront livrés dans environ cinq mois. La Fédération recevra chaque année quelques ballons en tant que VIK (Value In Kind), qui seront ensuite destinés aux équipes nationales, et les ballons restants seront en plus remis aux clubs. Le contrat pour les ballons durera d'abord jusqu'en 2026. Dans une phase de transformation, il sera toujours possible de jouer avec les ballons jaunes.

Update équipe nationale : pour les équipes nationales masculine et féminine, une série d'initiatives ont été lancées afin d'améliorer les performances. Pour les équipes nationales masculines, des réunions en ligne ont été organisées avec les clubs afin de permettre des présentations et des échanges. Les résultats de Piste sont désormais présentés sur Padlet. Des journées régionales de formation continue et un échange d'entraîneurs sont prévus pour toutes les régions. Un journal d'entraînement sera introduit pour tous les joueurs nationaux, ainsi que des observations de joueurs. Les prochains changements viseront les centres de promotion de la relève et les championnats et amélioreront immédiatement le niveau des joueurs.

En ce qui concerne les équipes nationales féminines, l'objectif est de mieux planifier les camps d'entraînement. Un groupe de projet a été mise en place pour réorganiser la formation et le championnat féminins. Des objectifs ambitieux mais réalisables sont fixés pour les quatre années à venir.

10. BUDGET

La directrice donne quelques explications sur la manière dont le budget 2024 du Swiss Aquatics Water Polo a été établi. En automne, le nombre d'équipes pour les prochains championnats est connu. Ainsi, le montant pour les frais d'arbitres et des delegates peut être calculé. De plus, les frais d'inscription des clubs ainsi que les montants de Swiss Olympic sont également connus. Les licences sont estimées. Les autres postes sont ensuite des postes qui peuvent être décidés librement par la direction sur la base de la planification. Les montants en faveur des activités de l'équipe nationale sont donc le résultat des autres montants à disposition. Les dépenses matérielles pour les locaux de bureau, l'informatique, etc. sont une contribution de chaque discipline sportive au secrétariat central.

Décision : L'assemblée adopte le budget de l'exercice en cours 2023 à l'attention de l'Assemblée des délégués par 68 voix pour, 17 voix contre et 12 voix d'abstention.

11. PROPOSITIONS ET AFFAIRES DONT LE DOMAINE DE COMPÉTENCE INCOMBE À L'ASSEMBLÉE SPORTIVE

La directrice présente la proposition reçue « Proposition 2 : modification des catégories juniors ».

Comme European Aquatics (anciennement LEN) adapte les catégories d'âge dans le domaine junior, Swiss Aquatics Water Polo se voit également dans l'obligation de les adapter en conséquence. Cela permettra de renforcer l'activité des catégories juniors, notamment en U14, U16 et U18, d'améliorer le niveau national et les équipes nationales juniors et de mieux les préparer à leurs programmes internationaux. Les conditions de participation seront également adaptées en fonction des nouvelles catégories.

La proposition 2 prévoit concrètement l'adaptation suivante du règlement : (règlement 5.1 Art. 14 & 15)

LNA - Champion suisse (hommes)
 LND - Championne suisse (dames)
 Masters Ü35 - Champion suisse des Masters
~~U19 – U19 champion suisse hommes~~
U20 - Champion suisse U20
~~U20 – Championne junior femmes~~
U20D - Championne suisse U20
~~U17 – Champion suisse junior~~
U18 - Champion suisse U18
~~U17D – Championne suisse junior femmes~~
U18D - championne Suisse U18D
~~U15 – Champion suisse jeunesse~~
U16 - Champion suisse U16
~~U15D – Championne suisse jeunesse femmes~~
U16D - championne Suisse U16D
~~U13 – Champion suisse espoirs~~
U14 - Champion suisse U14
~~U13D – Championne suisse espoirs femmes~~
U14D – Championne suisse U14D
U12 - Champion suisse U12
U12D - Championne suisse U12D
U10 - Champion suisse U10

U10D - Championne suisse U10D

La direction sportive de waterpolo recommande d'accepter la modification du règlement proposée.

Il est objecté que la modification du règlement entraîne la création de nombreuses nouvelles catégories, notamment chez les femmes, où le nombre de joueuses licenciées est nettement inférieur. Elena fait comprendre qu'il n'est pas nécessaire d'organiser un championnat dans toutes les catégories. Cependant, une décision positive permettra d'avoir une large assise à l'avenir et, si nécessaire, d'organiser des championnats dans des catégories d'âge plus jeunes sans devoir procéder à une nouvelle adaptation du règlement.

Décision : L'assemblée accepte clairement la proposition 2 « Modification des catégories juniors » par 92 voix, 6 voix contre et aucune abstention.

12. RÉCOMPENSES ET TÉMOIGNAGES D'HONNEUR

Reconnaissance de joueur-euse-s de l'équipe nationale : (nombre de matchs internationaux) :

Joel Herzog (42 matchs) et Luka Damjanov (42 matchs) ont atteint un niveau de distinction supérieur. La distinction sera envoyée aux athlètes.

- Bronze = 40 matchs internationaux
- Argent = 65 matchs internationaux
- Or = 85 matchs internationaux

Meilleur-e buteur-euse :

- Paola De Feo (WSV Basel) et Zsofia Toth (WBA Tristar)
- Robin Pleyer (SC Kreuzlingen)

Les distinctions ont déjà été remises à la fin de la saison 2022/2023.

Remerciements

Les fonctionnaires suivants ont démissionné en 2023 :

- Benjamin Redder
- Andy Buob
- Lucas Bächtold
- Claudio Cecchet
- Dominik Pinski

La directrice les remercie pour le travail accompli. Un petit cadeau est remis aux fonctionnaires. L'assemblée les remercie par des applaudissements.

13. INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE SPORTIVE LE 25 AVRIL 2025

La prochaine assemblée sportive aura lieu le 25 avril 2025 à Olten. Comme des élections auront lieu, l'assemblée sportive/l'Assemblée des délégués s'étendra sur deux jours.

14. DIVERS

En mémoire :

- o Marc Friedli 1964-2024

L'assemblée se lève pour observer une minute de silence à la mémoire du défunt.

Aucune autre question ou demande de parole n'est ensuite formulée, ce qui permet à la directrice de remercier chaleureusement tou-te-s les représentant-e-s des clubs présents pour leur participation à l'Assemblée sportive waterpolo 2024.

Elle fait savoir que sa première année en tant que directrice sportive a été stimulante et instructive et qu'il est agréable de voir que tant de personnes se mettent à disposition pour des projets futurs. Elle est convaincue qu'en unissant leurs forces, de nombreux projets en attente pourront être menés à bien. C'est sur ces mots qu'Elena clôt l'assemblée sportive et renvoie à l'Assemblée des délégués qui débutera à 13h30 et à laquelle tout le monde est invité.

FIN DE L'ASSEMBLÉE